

LE MESSENGER SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)
LOIRE-INFÉRIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDÉE - VIENNE - DEUX-SEVRES



Téléphone 120.71 - NANTES
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air — NANTES
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL

Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens
6, Rue de Bel-Air — NANTES

LE MESSENGER SYNDICAL
offre à ses Lecteurs et Amis
ses meilleurs Vœux
pour la Nouvelle Année !

Pour la Paix Sociale

Le syndicalisme chrétien est aujourd'hui, en France, un fait acquis. Une longue préparation de trente années, que certains considéraient comme un piètement ou comme une marque d'infécondité, lui a donné à la fois, une doctrine sûre, des méthodes d'action pratiques, une indépendance matérielle absolue, des chefs mûris par l'expérience et aguerris par l'épreuve.

Aussi, dès le moment où il s'est affirmé publiquement, en 1919, sous les espèces de la C. F. T. C., il a fait preuve d'une fixité de principes, d'une sûreté et d'une continuité dans l'action qui lui ont assuré d'incessants progrès. Jour après jour, et malgré les indifférences, les difficultés, les oppositions de toutes sortes, son influence s'est accrue, et il occupe aujourd'hui une place de premier plan parmi les organisations qui représentent la classe ouvrière française.

Une consécration précieuse lui était enfin réservée : la lettre de la Sacré Congrégation du Concile à Mgr Liénart, évêque de Lille, a proclamé la légitimité de son action et l'irréprochable netteté de sa doctrine sociale. Mais cette lettre lui impose, en même temps, une nouvelle et grave obligation : celle de travailler, avec une énergie et une persévérance redoublées, à la constitution de commissions mixtes, qui doivent apporter à notre régime économique en pleine évolution, la formule de justice et de paix qui en assurera l'équilibre et l'harmonie.

Comment accomplir cet effort alors que notre tâche est déjà si lourde. Il nous suffira, en effet, de posséder une confédération pourvue d'une armature solide ; il faudra encore que, dans toutes les professions et dans toutes les agglomérations industrielles de quelque importance, le syndicalisme chrétien soit suffisamment organisé pour participer à la création et à la marche des commissions mixtes.

Il ne suffira plus que nous possédions des chefs et des militants capables de mener prudemment et intelligemment notre mouvement dans les voies sociales, il faudra encore, partout où cela sera nécessaire, que nous ayons des représentants susceptibles de siéger dans les commissions mixtes, avec la compétence, la mesure, le sens de la justice indispensables.

Nous avons donc à réaliser une œuvre exceptionnelle et urgente d'organisation professionnelle et de formation individuelle pour laquelle nos ressources normales ne suffiront pas. Pour nous permettre de la mener à bien, nous venons demander aide à nos syndiqués, à nos amis, à tous ceux qui se préoccupent d'apporter aux problèmes sociaux et économiques les solutions chrétiennes qu'ils exigent.

Deux fois déjà, depuis dix ans, nous avons réclamé leur concours. Les résultats que nous avons pu acquérir, grâce à leur générosité, leur ont prouvé notre reconnaissance et nous laissent espérer qu'ils voudront bien, cette fois encore, et avec une largesse accrue, répondre à notre appel.

J. ZIRNHELD,
Président de la C.F.T.C.

Tous nos syndiqués auront à cœur de répondre à l'appel de notre cher Président Zirnheld. Personnellement, d'abord, dans la mesure de leurs ressources. Collectivement aussi en or-

Congrès des Commissions départementales du travail

Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer l'heureuse influence exercée par les Commissions départementales du Travail, qui réalisent une collaboration confiante entre éléments divers de l'activité économique.

Au cours de leur récent Congrès national, qui s'est tenu à Paris, les membres des Commissions ont entendu, notamment, des rapports de M^{lle} Lafeuille, vice-présidente de la C. F. T. C., sur le travail à demi-temps, et de MM. Armand, secrétaire général du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie (C. F. T. C.), sur la situation des gérants dans les entreprises industrielles et commerciales.

Les vœux suivants ont été adoptés :

1° Que les employeurs soient tenus de contribuer à la construction des logements ouvriers, à la condition que ce soient des offices publics d'habitations à bon marché qui soient chargés de construire et gérer les locaux nécessaires. Cette contribution est fixée à 10 % de l'ensemble des dépenses jugées nécessaires par cet office ;

2° Qu'une propagande active soit faite par les pouvoirs publics auprès des organisations patronales et ouvrières en faveur de l'organisation du travail à demi-temps et de la rémunération ne devra pas être sensiblement inférieure au travail normal ;

3° Que les loueurs de force motrice ou de locaux aménagés à usage d'industrie soient, pour les installations utilisées en commun, légalement responsables de l'observation des mesures d'hygiène et de sécurité des travailleurs. La même responsabilité s'appliquera aux loueurs d'établissements de spectacle, lorsque la location sera inférieure à une année.

4° Qu'une réduction appréciable soit accordée par les grands réseaux aux délégués des commissions du travail se rendant à leur congrès annuel.

5° Que les « gérants » ne puissent cesser d'être soumis aux prescriptions de la législation du travail qu'à la condition d'assurer la direction d'un établissement, au point de vue personnel, du matériel et de la gestion commerciale et financière.

6° Que les rentes produites par les versements effectués jusqu'au 11 novembre 1918 à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse soient retraitées au coefficient minimum des retraités de l'Etat.

7° Que les attributions des Commissions départementales du Travail soient élargies et étendues à toutes les questions relatives à l'hygiène et à la protection des salariés du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.
(La Vie Catholique 11-10-30).

PRÉPARONS-NOUS POUR LE PELERINAGE INTERNATIONAL DE LA FRANCE DU TRAVAIL A ROME, A L'OCCASION DU QUARANTAIRE DE L'IMMORTELLE ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM » EN MAI 1931

Organisant des fêtes au profit de la Caisse Confédérale, en faisant des quêtes à la fin de chaque réunion générale, etc... Indirectement, enfin, en sollicitant les personnes de leur entourage, susceptibles de nous aider. Prière d'adresser les dons au compte-courant postal n° 20873, Union Nantaise, syndicats Travailleurs chrétiens, 6, rue de Bel-Air, Nantes.
Le secrétariat de P. U. R. transmettra le tout à la C. F. T. C., et fera le nécessaire pour la publication des listes de donateurs dans le Messenger.

Préparons l'Avenir

Là-bas, près de la frontière suisse, dans un coin de cette magnifique vallée du Doubs, une grève éclatait il y a un an de demi. Fait banal pour les ouvriers, fait trop banal, hélas ! et qui mérite qu'on s'y arrête...

Voici de magnifiques bâtiments ouverts pour une production rationalisée, munis des derniers perfectionnements mécaniques. Il sort de là, quotidiennement, de nombreuses voitures automobiles six cylindres.

Le personnel, 1.500 ouvriers recrutés sur place, est, dans sa plus grande partie, fixé au pays depuis longtemps et des liens solides, un petit bien, des parents, le tiennent là. Il vit sans trop de soucis ; non pas que les salaires soient extraordinaires, mais en faisant tous les jours une heure supplémentaire il joint, sans trop de peine, les deux bouts.

Dans sa majorité, il n'est pas syndiqué ; cependant, il existe un groupement unitaire composé de militants actifs, et possédant un secrétaire permanent libéré.

Soudain, alors que, sous l'influence d'une augmentation accrue du coût de la vie, les ouvriers manifestaient quelque mécontentement, la direction décide de supprimer l'heure supplémentaire journalière.

Protestation du personnel qui, n'étant pas organisé, se livre tout entier aux mains des Unitaires. En vain, et avec une vaillance exemplaire, le jeune syndicat chrétien (il a deux mois d'existence) va-t-il essayer d'intervenir. La grève, comme inorganisée suit ceux qui ont le plus fort et lui promettent (les promesses ne coûtent rien) de la conduire au succès.

Le premier jour, bras croisés sur les machines. Le deuxième, on assiège la direction et on somme l'administrateur qui attend des ordres de Paris, de fournir une réponse qu'il ne peut pas donner, aussi essaye-t-il de gagner du temps. Dans la soirée, les ouvriers sortent... C'est la grève effective.

Le matin du troisième jour, les portes de l'usine sont fermées au personnel, et de sérieuses mesures sont prises pour lui en interdire l'accès.

Mais les meneurs unitaires locaux, qui ont été renforcés par ceux de Paris, organisent une série de meetings où ils abreuvent nos malheureux camarades d'un langage que nous connaissons tous, mais qui, hélas ! ne fait pas rouvrir les portes de l'usine et ne donne pas de pain aux ouvriers. Les jours passent, longs, monotones, 10, puis 15, puis 20, les portes sont toujours fermées. Pourquoi ?

Les dirigeants unitaires, partisans de l'action directe et de la grève à outrance, déclarent que c'est uniquement par orgueil que les patrons s'entêtent, mais que, sous la nécessité des commandes à livrer, ils finiront bien par accepter de discuter avec les seuls représentants qualifiés (?) du prolétariat.

Une enquête discrète nous apprend alors qu'une mévente générale de la six-cylindres avait amené l'embouteillage dans les agences et sous-agences de la maison et que c'était là seule et unique raison pour laquelle les heures supplémentaires avaient été supprimées.

Les ouvriers conseillés par des meneurs sans responsabilité, n'ayant pas compris la maladresse de quitter les ateliers dans une période de crise, faisaient ainsi les affaires de la maison qui, chaque jour, de ce fait, économisait des sommes considérables.

On comprend pourquoi elle avait barricadé ses portes, afin que personne ne rentre tant qu'elle n'aurait pas donné l'ordre. Ayant tout son temps, elle attendait tranquillement et... au bout de trois se-

maines, fit rappeler peu à peu, par petits paquets les ouvriers qu'elle voulait bien choisir.

Les autres attendent ; certains depuis plus d'un an n'ont pas été réembauchés, et ont dû, soit quitter le pays, soit changer de profession.

Mais il y a longtemps que les Grands Hommes de la Fédération Unitaire des Métaux et de la C. G. T. U. se sont transportés ailleurs, où ils ont renouvelé pareil exploit et mis dans des situations sans issue les compagnons qui ont eu le tort de leur faire confiance.

Ces aventures, répétées à de trop nombreux exemplaires, nous pourrions chaque mois remplir les colonnes de ce journal de récits semblables, nous amènerait à réfléchir et à étudier les moyens de les éviter pour le tort et les misères qu'elles entraînent pour les malheureux ouvriers qui en sont victimes.

Mais comment les éviter ? Uniquement par un effort d'éducation ouvrière qui portera et sur l'élite et sur la masse.

Ne trouvez-vous pas qu'il est paradoxal, alors que l'on apporte tant de soins pour préparer et former ceux qui, dans les divers milieux, doivent être des chefs, de voir les ouvriers se livrer pieds et poings liés à des hommes qui, en fait de compétence ne possèdent généralement qu'une audace sans limites et une grande... bouche.

Pour préparer les cadres de l'industrie, du commerce, de l'armée, de la magistrature, de longues années d'études sont nécessaires : il y a tant de choses à apprendre ! Et, lorsqu'il s'agit de guider la classe ouvrière, il suffit de se lever dans un meeting, de déclarer que le patron nous opprime et nous exploite, pour être sacré grand homme.

Quelle erreur, et combien nous l'avons payée cher ! Aussi, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C. F. T. C.) réserve-t-elle à la formation la première place dans ses préoccupations. C'est même son originalité, car elle est, en France, à l'heure qu'il est, le plus puissant instrument de formation des élites ouvrières.

On ne compte plus les cercles d'études, les journées d'études, les semaines même organisées par ses Syndicats, ses Unions ou la Confédération. Et enfin, suivant la belle initiative de l'Union Régionale du Nord, où depuis six ans elle fonctionne, le Sud-Est a lancé cette année son Ecole Normale Sociale Ouvrière, qui a terminé ses travaux par une session intensive de quinze jours.

D'autres Unions préparent, elles aussi, leur Ecole Normale Sociale Ouvrière, véritable creuset où se moulent les chefs qui, demain, guideront le monde du Travail.

Mais, pour alimenter ces Ecoles, il faut que chaque Syndicat possède son Cercle d'études. Et que l'on ne pense pas que cela est nécessaire pour certaines professions, alors que d'autres peuvent s'en passer.

Non. Pour accomplir notre programme complet, il nous faut des chefs compétents dans toutes les branches de l'activité humaine ; c'est à chacune de nos organisations de les chercher, de les préparer et... de les conserver.

Supposons un instant, un seul, que le secrétaire du Syndicat Unitaire d'Audincourt ait suivi nos cours de formation, il aurait appris qu'il ne faut jamais déclencher une grève qu'à toute extrémité, et que les trois conditions suivantes se trouvent réalisées :

- 1° Qu'elle soit juste ;
- 2° Opportune ;
- 3° Que tous les moyens de conciliation aient été épuisés.

Dans le cas cité, la grève était

Merci !

Oui, merci de tout cœur à MM. les curés qui, ayant compris toute la portée de notre mouvement, se sont empressés de répondre à notre lettre, et qui non seulement nous ont adressé le montant de leur abonnement personnel de soutien à notre journal, nous encore signalé des personnes susceptibles de nous aider, et même ont eu l'heureuse et la généreuse idée de faire part publiquement de notre appel à leurs paroissiens.

LA VENTE AUX ETALAGES EXTERIEURS PAR TEMPS DE FROID ET DE PLUIE

Nous rappelons à ce sujet que les syndicats sont parfaitement armés, soit pour intervenir directement, soit pour mettre en mouvement l'Inspection du Travail, par le décret du 22-9-13, complété le 23-12-23, dont l'article 1^{er} ainsi formulé :

« Il ne pourra être établi d'étalages à l'extérieur des magasins et boutiques que si ces étalages sont munis d'auvents ou dispositifs protégeant, contre les intempéries, les employés qui y sont occupés.

« En cas de froid, des moyens de chauffage suffisants seront aménagés, pour les employés, dans l'intérieur de l'établissement.

« Lorsque la température est inférieure à 0°, il est interdit d'occuper des employés aux étalages extérieurs des magasins et boutiques.

« Toutefois en ce qui concerne les établissements dans lesquels la rentrée des étalages extérieurs rendrait pratiquement impossible la vente à l'intérieur, les employés séjourneront à l'extérieur, mais pourront lorsque les acheteurs se présenteront, effectuer des opérations de vente aux étalages, à condition que ces employés n'y restent que le temps strictement nécessaire auxdites opérations. »

Nous serions heureux dans l'intérêt de cette catégorie d'employés, que toutes les infractions à ce décret nous soient signalées sans retard.

AIDONS A NOTRE TOUR EN FAISANT NOS ACHATS CHEZ ELLES LES MAISONS QUI NOUS AIDENT EN FAISANT DE LA PUBLICITE DANS NOTRE JOURNAL

juste (salaire insuffisant) ; mais elle était inopportune, et les moyens de conciliation, sur lesquels insistait notre jeune Syndicat, n'avaient pas été épuisés ; donc elle n'aurait pas dû avoir lieu.

La C. F. T. C., préoccupée à juste titre par ce grand problème de la formation ouvrière, a demandé à sa Commission Confédérale de Formation de préparer une brochure à l'usage de nos cercles d'études syndicaux ; on y travaillera ; ce sera prêt bientôt.

Mais il faut que ceux de nos Syndicats qui n'ont pas encore organisé de cercle d'études, prennent les dispositions pour que cette réalisation ait lieu dès le début de cet hiver.

Munis des indications contenues dans la documentation que nous préparons le Secrétariat Confédéral, il leur sera possible d'entreprendre ces réalisations avec le minimum de difficultés.

Ainsi, peu à peu, par l'effort patient, méthodique et discipliné de nos militants, grâce au Syndicalisme Chrétien, se préparera l'armature d'un monde social plus juste, d'où les excès dont les travailleurs font les frais, seront exclus.

Jean PERES,
Secrétaire Général Adjoint de la C. F. T. C.

Couturières Syndiquées I

Amenez vos compagnes à votre syndicat.

Souvenez-vous que **DANS TROIS JOURNEES SEULEMENT LES GOUTURIERES DE NANTES RATTRAPPENT, AVEC L'AUGMENTATION DE SALAIRES QUELLES ONT OBTENUE, LE MONTANT DE LEUR COTISATION SYNDICALE ANNUELLE DE 18 FRANCS !**

Aussi, tous les mois, à Nantes, le syndicat grossit son effectif.

Syndiquées de toutes professions, dites ceci autour de vous. Faites-le savoir dans les campagnes, où tant de pauvres femmes gagnent péniblement encore, nourries, la somme de... **5 FRANCS PAR JOUR**

Le secrétariat de l'Union Régionale se tient sans cesse à la disposition de toutes, pour effectuer toutes démarches opportunes, quelles qu'elles soient, et en quelque localité de la région que ce soit.

Chez nos Cheminots-Etat

ELECTIONS AU CONSEIL SUPERIEUR DES CHEMINS DE FER (ETAT)

Honorables élus : vous ne représentez rien retirez-vous

N'ont pas pris au vote : 28 % du personnel.

Bulletins blancs ou nuls : 16 %.

Votants non représentés : 29 % des votants.

Total : 73 %.

Les élus représentent donc 27 % du personnel.

Et l'on voit les Confédérés avec 22.000 suffrages obtenir 14 élus ; les Unitaires avec 21.000 suffrages obtenir 17 élus ; les Cadres avec 2.600 suffrages obtenir 25 élus.

M. le Ministre trouvait qu'il n'y avait pas lieu de changer le système.

Le Comité de Direction va trouver que les résultats sont parfaits.

Les Cheminots de France estiment eux que ces résultats sont... grotesques et maintiennent que l'immense majorité des Cheminots se sera pas représentée au C. S. C. F. et que cette représentation n'a aucune valeur.

Attention !

L'Assemblée générale des Conseillers de l'Union Régionale, dans sa séance du 21 Décembre, a modifié quelques points du règlement de

NOS DEUX CONCOURS

Il en résulte que :

1° Les Concours prendront fin le 21 Juin 1931 ;

2° Les prix seront attribués le 20 Septembre 1931 ;

3° Pourront compter pour le Concours de recrutement les adhésions pour lesquelles 6 mois de cotisations (au lieu de 12) auront été acquittées.

Et maintenant, continuons ! Autour de nous.

RECRUTONS ! ABONNONS !

AVIS

Prière de bien vouloir, dans l'intérêt général, pour éviter toutes erreurs et pertes de temps :

- 1° Adresser la copie pour le journal pour le 28 de chaque mois ;
- 2° Adresser les bandes pour le dernier jour du mois ;
- 3° N'écrire que sur un côté de la feuille.

UN BON PLACEMENT

« Le Crédit Immobilier Familial de Nantes », fondé le 25 février 1929, approuvé par Décret Ministériel du 24 juillet 1929, est au capital de 500.000 francs, dont un quart versé. Il jouit de la garantie du Conseil Général de la Loire-Inférieure et de la Municipalité Nantaise, ce qui lui a permis d'avoir un pouvoir d'emprunt de 15.625.000 francs.

Au 31 décembre 1929, le nombre des demandes de Constructions s'est élevé à 344, et au 31 décembre 1930, à 834.

Sur ces 834 demandes, 159 ont été satisfaites en 1930, et plus de 300 autres attendent les nouveaux crédits demandés.

Ces demandes vont englober la totalité de notre pouvoir d'emprunt, qui est de 15.625.000 francs, d'où nécessité d'augmenter le Capital.

L'Assemblée générale du 24 avril 1930 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'augmentation de ce Capital pour 1.000.000 de fr., ce qui doit le porter à 1.500.000. Le pouvoir d'emprunt de notre Société sera ainsi de plus de 45.000.000.

La distribution d'un dividende de 6 % net d'impôts pour 1930, prévu par la loi, sera proposée à l'Assemblée générale prochaine. Nul doute qu'il n'en soit ainsi pour les années suivantes.

Nous engageons donc toutes les personnes qui s'intéressent au problème de l'habitation salubre à souscrire à l'augmentation du Capital du « Crédit Immobilier Familial », pour permettre à ce dernier d'accomplir la tâche qui s'est assignée, de lutter non seulement contre les taudis, mais encore de donner plus d'air et de lumière à tous ceux qui désirent accomplir le rêve de bien des années : être chez soi.

Ce sera là une des meilleures manières d'appliquer les principes d'ordre social que nous préconisons depuis toujours.

Pour tous renseignements, s'adresser au « Crédit Immobilier Familial » à Nantes, rue de Bel-Air, n° 6.

Le Secrétaire Général,
Léon BUERNE.

1930 N'EST PLUS

Sa disparition a fait pleuvoir sur toutes nos organisations syndicales, confédération, unions, fédérations, confédération, des nuées de vilains petits papiers, qui ont fait déboucher beaucoup d'argent.

Plusieurs de ces organisations ont dû faire des emprunts pour faire face à leurs obligations.

Cela ne se serait pas produit si chacun de nous avait fait son devoir en temps voulu, le moindre de ses devoirs : payer sa cotisation.

Bon nombre de nos frères et sœurs de travail souffrent à cause de cela. Nous aurions pu les aider si nous n'avions pas tant tardé à nous mettre en règle.

Il dépend de nous que leurs souffrances soient soulagées. Hâtons-nous de payer nos cotisations en retard. Tarder encore serait **NEGLIGENCE COUPABLE.**

LISEZ ET FAITES LIRE
Le « MESSENGER SYNDICAL »
l'organe professionnel
des Travailleurs Chrétiens
de l'Ouest

VOUS QUI NE SAVEZ PAS...

...Comment arriver à vous faire verser par certains syndiqués (lorsque ce sont les syndiqués eux-mêmes qui les paient directement), ou à prélever sur le maigre budget de votre syndicat (quand c'est le syndicat qui a assumé lui-même le soin de les verser), les deux pauvres francs qui vous sont réclamés annuellement par adhésion pour le « Messenger Syndical », demandez-les donc tout de suite du moins à vos nouveaux syndiqués.

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS **DECRÉ** LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ

Les MESSAGES de notre RÉGION

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCE

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de Michel Olivier, fils de notre camarade Albert Olivier, du Syndicat des Employés de Nantes. Nos félicitations aux parents, et nos meilleurs vœux pour le bébé.

A PROPOS DES SALAIRES INSUFFISANTS

Nous donnons, sous ce titre, en décembre dernier, copie d'une lettre qui nous avait été adressée par un de nos syndiqués de Poitiers.

Il vient de « récidiver » en nous envoyant avec sa lettre, son obole personnel pour notre journal.

Comme, nous dit-il, il n'a aucune raison de se cacher, il nous est agréable de féliciter et remercier ici publiquement le camarade Léon Morel, Dauphinois de vieille race, ancien combattant, croix de guerre, comptable, membre du Syndicat Chrétien d'Employés de Poitiers, et de souhaiter qu'il y ait parmi nos syndiqués et nos lecteurs des quantités d'autres « Léon Morel », qui sachent comprendre l'importance de la question des salaires, ainsi que l'importance non moins grande de la question de la propagande par la presse.

Plus nombreux seront ceux qui comprendront ces questions, plus vite sera établi le véritable ordre des choses. Car comprendre, c'est déjà résoudre.

Reclamez la juridiction prud'homale...

... Vous qui n'ouïssez pas encore, en en demandant l'institution à vos Conseils Municipaux, et en vous basant sur les dispositions de l'art. 3 du Livre IV du Code du Travail : « La création d'un conseil de prud'hommes est de droit, lorsqu'elle est demandée par le conseil municipal de la commune où il doit être établi, avec avis favorable des Chambres de Commerce et des Chambres Consultatives des Arts et Manufactures, du Conseil général du département, ou de des conseils d'arrondissement du ressort indiqué et de la majorité des conseils municipaux des communes devant composer la circonscription.

Assemblée Générale des Conseillers de l'Union Régionale (21 Décembre)

Le Président de l'Union Régionale, Georges Lucas, assisté de Mlle Drouart, vice-présidente, et de Villeneuve, président de l'Union Nazairienne, ouvre la séance, à 9 h. 3/4. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des divers syndicats de l'Union Régionale, il passe la parole au secrétaire général.

Bellevalière fait d'abord l'appel des Syndicats présents ou représentés : on en compte 29 (1) sur 43 (2).

ACTIVITÉ SYNDICALE

Puis il passe en revue l'activité des Syndicats de l'Union Régionale depuis la réunion du 21 septembre.

Il note d'abord pour l'Union Régionale, le passage de M. Poimboeuf, secrétaire général de la Fédération des Employés, à Saumur, Angers, Cholet, Nantes et Saint-Nazaire, ainsi que les heureuses réalisations qui l'ont suivi, notamment chez les Employés de Saint-Nazaire.

A Nantes, le Syndicat des Employés a ouvert ses Cours Professionnels avec 50 élèves ; il a envoyé un délégué au Comité National de la Fédération et au Comité National du Centre des Voyageurs, et a préparé deux bordereaux de salaires : l'un pour les employés d'épicerie et l'autre pour les employés en général.

Le Syndicat de la Métallurgie vient de renouveler son conseil et manifester la plus ferme volonté de devenir véritablement vivant.

La section Nouveauté, du Syndicat de l'Habillement, a eu l'avantage de faire augmenter de nouveau, ses adhérents à partir d'octobre, ce qui porte pour l'année 1930 l'augmentation de 4 à 6 fr.

Le Syndicat des Ouvrières de l'Industrie, animé d'un ardent désir d'aller de l'avant, a invité Mlle Gatteblé à le visiter, et cette vaillante apôtre des ouvrières est aujourd'hui même son hôte.

Le Syndicat des Dames employées a ouvert ses cours professionnels avec 180 élèves, il compte pour ces trois derniers mois 34 adhésions nouvelles, 105 offres d'emploi, 151 demandes d'emploi et 55 placements effectués. Une quarantaine d'auditrices suivent régulièrement ses cercles d'études. Son groupe de Jeunes Femmes, très vivant, vient de célébrer sa fête patronale et de tenir une journée de récolte très réussie. Enfin la cotisation vient d'être portée de 1 fr. 50 à 2 francs par mois.

Un Syndicat des ouvrières à domicile de l'Industrie du Vêtement est venu grossir le nombre des Syndicats féminins nantais.

A Indret, le Syndicat de l'Arsenal a adressé deux requêtes au Ministère de la Marine, l'une en faveur des manœuvres, l'autre concernant les pensions. D'autres revendications, d'ordre purement local, ont été présentées avec succès, ou font encore l'objet de pourparlers. Quelques défections ont été compensées par la venue de nouveaux adhérents. Les cercles d'études ont repris, et une journée sociale est en préparation pour le début de l'année prochaine.

A Saint-Nazaire, le nouveau syndicat de la Métallurgie, qui réunit maintenant tous les syndicats régionaux de cette profession, a terminé sa réorganisation. Il a essayé de participer à la discussion du bordereau de salaires, mais en a été empêché par le sectarisme du secrétaire de la Bourde du Travail. Mais il continue à travailler pour arriver à pénétrer au sein de la Commission mixte. Il a fait trois grandes réunions de propagande, dans les localités avoisinantes, plantant partout des jalons pour le syndicalisme chrétien et installant des correspondants pour la « Mutuelle Familiale ».

Le Syndicat des Employés a procédé à la nomination d'un nouveau président, dans lequel il a pleine confiance pour réorganiser et faire vivre cet organisme. Déjà depuis un mois à peine, une quinzaine de nouvelles adhésions ont été enregistrées, et des milieux restés sourds jusqu'ici ont enfin répondu aux appels qui leur ont été faits.

Une section de la « Mutuelle Familiale » a été créée à St-Nazaire, et son fonctionnement assuré grâce aux soins des syndicats chrétiens de cette région.

A Angers, les Syndicats féminins convient 40 nouvelles adhésions, 26 offres d'emploi, 23 demandes d'emploi et 12 placements effectués. Les Cours professionnels ont enregistré 117 inscriptions. Pour la propagande à noter la journée trimestrielle d'études du 26 octobre, la réunion inter-syndicale mensuelle, une conférence à un groupe de jeunes filles aux Ponts-de-Cé, et une réunion des directrices d'œuvres. Obtention d'une

augmentation de 30 % des salaires dans une maison de confections.

A Chateaufort, une séance récréative, avec « La Trouée », de Maurice Guérin, a eu son succès et a permis de remplir la Caisse de l'Union Locale ; les Cours professionnels masculins et féminins ont repris, ainsi que les cercles d'études intersyndicaux. L'on procède en ce moment à un travail de consolidation après quoi sera entreprise une sérieuse propagande de recrutement.

A Saumur, fête des Jeunes Grilloles le 7 novembre.

A Cholet, création d'une Union locale.

Des autres syndicats, rien de signalé.

Georges Lucas remercie le rapporteur et est heureux de constater le progrès continu du syndicalisme chrétien à travers notre région.

Villeneuve donne à son tour des détails sur la situation à Saint-Nazaire, où même les délégués d'ateliers appartenant à nos syndicats ne peuvent se faire entendre par suite de l'opposition systématique de la C. G. T.

Puis l'on passe aux

RAPPORTS FINANCIERS DE L'U. R. ET DU « MESSAGER SYNDICAL »

Paul Foulon, vice-président de l'Union Régionale, expose en détail les comptes, d'abord de l'Union Régionale, qui sont satisfaisants, par suite du fait que la plupart des syndicats ont réglé en temps voulu leurs cotisations ; puis du « Messager Syndical ».

Ce dernier compte comporte un budget de plus de 15.000 francs. La publicité couvre près de la moitié des frais, et les cotisations syndicales, — les faibles cotisations de 2 francs par personne et par an ! — devraient couvrir le reste, avec les abonnements de soutien. Pour cette année, par suite des frais nouveaux qu'a nécessités la propagande faite par notre journal — propagande qui a permis de porter le tirage de 1.600 à plus de 4.000 exemplaires — il restera encore, lorsque les syndicats en retard se seront mis en règle, un déficit de près de 1.300 francs.

Que nos amis en retard veuillent bien se mettre en règle au plus tôt, et que dans toutes les localités où nous avons des syndicats l'on veuille bien, comme à Nantes, organiser au moins une séance récréative pour aider notre journal.

COMITÉ NATIONAL D'OCTOBRE

La parole est de nouveau à Bellevalière, qui fait un compte-rendu rapide du Comité National du 11 octobre, auquel il a assisté à Paris. Ceci permet de constater que malgré la période des vacances, propagande et action professionnelle n'ont pas été délaissées. C'est ainsi que de nombreuses augmentations de salaires ont été obtenues, que plusieurs syndicats ont été élus ou désignés pour faire partie de Commissions ou d'Offices professionnels, qu'on a lutté en maints endroits et souvent avec succès pour l'observation du repos dominical, que des conventions importantes ont été signées avec des organisations patronales, qu'une aide importante, rapide et efficace a été apportée aux syndicalistes chrétiens, sinistrés du midi, que dans le nord un grand et fécond effort a été réalisé pour parifier la formation intellectuelle et sociale des syndiqués, que la Fédération du Vêtement a obtenu de remarquables succès aux examens professionnels, que maintes démarches fructueuses ont été faites auprès des pouvoirs publics, notamment par la Fédération des Arsenaux et établissements de la Marine et par la Fédération des mineurs, que la Fédération de la Métallurgie a mené

campagne contre les accidents du travail, etc... Et l'Union Régionale de l'Ouest se trouvait en bonne place dans cette sorte de palmarès.

Le Conseil national s'est occupé également des relations entre la C. F. T. C. et les organisations de fonctionnaires à principes chrétiens, ainsi que de la propagande à mener dans ces milieux. Bellevalière attire l'attention de l'Assemblée sur la circulaire adressée il y a quelques jours par M. Augéard, secrétaire de la Fédération française des Syndicats professionnels des P. T. T., à tous les syndicats chrétiens. M. Augéard est animé d'une meilleure volonté d'aboutir et du mouvement le plus éprouvé. Chacun de nous aura à cœur de répondre à sa circulaire et de lui faciliter ainsi sa besogne, qui s'avère, avant d'être fructueuse, particulièrement ingrate.

Enfin le Conseil National s'est occupé de la situation financière de la Confédération et des conditions dans lesquelles pourrait être lancée une souscription à son profit. Celle-ci venant d'être lancée justement ces temps derniers, lecture est donnée de cet appel du Président Confédéral, Jules Zirnheld, à tous ceux qui connaissent le syndicalisme chrétien et se doivent de l'adhérer. Nos syndiqués, espérans-le, sauront y répondre de leur côté, et s'appliqueront à y faire répondre autour d'eux. (Cet appel figure en première page, et porte comme titre : « Pour la Paix Sociale »).

TOURNEE DE MARCEL POIMBOEUF

La tournée de M. Poimboeuf, secrétaire général de la Fédération des Employés, n'a pu être dans notre Union Régionale aussi longue qu'on le souhaitait. Notre ami visita Saumur, Cholet, Saint-Nazaire (voir compte-rendu paru en décembre dernier), Angers, où M. Poimboeuf fut le midi, au restaurant féminin installé dans l'immeuble de la rue Pasteur, adresser la parole à un groupe nombreux d'ouvrières, et à Nantes (voir-compte rendu ci-après).

A ce sujet, Georges Lucas insiste sur ce fait qu'il faut non seulement bien préparer la venue de nos propagandistes, mais encore s'appliquer à en tirer le meilleur profit possible après leur passage. Une visite de propagandiste qui n'est pas utilisée ne signifie rien. Mieux vaudrait laisser celui-ci se reposer ou aller vers d'autres camarades plus soucieux d'action syndicale.

CONGRES DE LA ROCHE-SUR-YON

M. Collot, trésorier du Syndicat des Cheminots de La Roche-sur-Yon, et porte-parole des syndiqués de cette localité, fait ressortir de nouveau l'avantage qu'il y aurait à faire notre congrès régional de 1931 à La Roche-sur-Yon.

L'Assemblée à l'unanimité confirme donc ce qui avait été décidé en principe à la réunion du 21 septembre : le Congrès se tiendra le 15 mars à La Roche-sur-Yon.

Bellevalière est chargé de se mettre en rapport avec qui de droit pour aider nos amis Yonnais à tout préparer dans les meilleurs conditions.

LES CONCOURS DE L'UNION REGIONALE

Le président rappelle à l'Assemblée les deux concours organisés par l'Union Régionale parmi ses adhérents. D'abord un concours de recrutement, ayant pour but de grossir plus rapidement les effectifs des syndicats de notre région. Puis un concours d'abonnements de soutien au « Messager Syndical », à seule fin de l'aider à boucler son budget d'abord, puis à augmenter son tirage, de façon à toucher un plus grand nombre de lecteurs, et ainsi à propager autour de nous la doctrine bienfaisante du syndicalisme chrétien.

Le syndicalisme chrétien sera ce que nous voulons qu'il soit. A nous donc de nous faire des propagandistes, chacun dans son milieu, et de développer auprès de nos amis les raisons qui nous ont fait nous syndiquer, nous personnellement. De la sorte, nous arriverons à syndiquer nos frères et sœurs de travail, et à faire lire notre journal à ceux qui devraient nous connaître, sinon nous aider.

Et à ce sujet, lecture est donnée d'une lettre adressée par le secrétaire de l'U. R. à MM. les Curés de toutes les paroisses de la Loire-Inférieure, pour faire connaître notre mouvement à ceux qui pourraient encore l'ignorer, et leur demander de nous aider en s'abonnant à notre journal. Cette lettre reçoit les approbations unanimes de l'Assemblée, qui marque ainsi que nous avons dû frapper à la bonne porte et que nous sommes fondés à en espérer de bons résultats.

Et à ce sujet, lecture est donnée d'une lettre adressée par le secrétaire de l'U. R. à MM. les Curés de toutes les paroisses de la Loire-Inférieure, pour faire connaître notre mouvement à ceux qui pourraient encore l'ignorer, et leur demander de nous aider en s'abonnant à notre journal. Cette lettre reçoit les approbations unanimes de l'Assemblée, qui marque ainsi que nous avons dû frapper à la bonne porte et que nous sommes fondés à en espérer de bons résultats.

NOMINATION D'UN PROPAGANDISTE OUVRIER

Pour remplacer le camarade Emile Nicolas, de la Montagne, qui avait dû, il y a près d'un an, interrompre ses fonctions pour raison de santé, l'Assemblée vote à l'unanimité la nomination au poste de propagandiste ouvrier de l'Union Régionale de notre ami Claude Bachelier, président du syndicat nantais du Livre, et qui déjà depuis quelques mois a fait ses preuves. Il a déjà fait plusieurs excellentes conférences, tant à Nantes que dans les environs, et l'Union Régionale est certaine que sa parole sûre, ardente et convaincante, sera également appréciée dans les autres localités de la région qui feront appel à lui.

DEJEUNER

Près de cinquante convives se retrouvèrent quelques minutes après, dans la salle Léon XIII, autour d'une table bien garnie, où un déjeuner excellent leur fut servi d'une façon parfaite par les futures directrices de la « Mi-Cotière ». Grâce à l'ami Buene, un bon petit Anjou, suivi d'un Champagne meilleur encore, délia les meilleures langues et l'on entendit et applaudit-tout à tour les toasts de Georges Lucas, président de l'Union Régionale ; Mlle Gatteblé, propagandiste ouvrière des Syndicats féminins de l'Abbaye ; Léon Buene, président d'honneur de l'Union Régionale ; Mlle Drouart, présidente du Syndicat des Dames employées de Nantes ; Mlle Goupille, conseillère prud'homme et directrice des J. O. C. F. ; A. Villeneuve, président de l'Union Nazairienne, et A. Antoine, conseiller municipal et vice-président du Syndicat des Employés de Nantes.

Puis, pendant quelques minutes de récréation, les nouveaux délégués purent visiter l'immeuble de l'Union Nantaise.

ORGANISATION DE LA JEUNESSE SYNDICALISTE

A la reprise de la séance, à 14 h. 30, Mlle Patario, secrétaire générale des Syndicats féminins d'Angers, A. Villeneuve, de Saint-Nazaire, et Paynaud, délégué du Syndicat des Cheminots de Tours, assistent le président.

Ne pas retirer aux Jocistes prématurément leurs éléments militants, mais utiliser au mieux cependant ceux qui font partie de nos syndicats. Confier tout de suite des postes d'action aux Jocistes qui quittent la J. O. C. et viennent offrir leur concours de militants au syndicat.

La où il n'y a pas de J. O. C., et là où il est à côté de la J.O.C. il y a de jeunes syndiqués, qui pour certaines raisons ne veulent pas être jocistes mais veulent cependant prêter un

concours actif au syndicat, former des cercles d'études. Partout, grouper nos jeunes, et utiliser leur besoin d'action, ne serait-ce que pour des services matériels, ce qui déjà déchargerait beaucoup les épaules de certains de nos dirigeants ou militants.

PROGRAMME DES TRAVAUX POUR 1931

Deux mots résumant ce programme : Propagande et Action. Propagande : individuelle, la meilleure ; par conférences ou causeries ; par des communiqués dans la Presse locale ; par la diffusion du journal syndical ; par des fêtes, kermesses, tombolas ; par des journées sociales, et par l'envoi de délégués partout, tant aux réunions du Congrès de l'Union Régionale qu'à ceux des Fédérations ou de la Confédération, et surtout à la session confédérale du 14 juillet.

Action : pour l'application des lois ; en étudiant de nouvelles lois, ou des améliorations aux lois existantes ; en émettant des vœux à ce sujet ; en créant des services pratiques, caisses de crédit, cours professionnels, services de placement ; en préparant des commissions mixtes ; en se préparant pour les représentations officielles, telles que conseils de Prud'hommes, commissions du coût de la vie ; en présentant des revendications justes et opportunes, etc... Ne pas oublier qu'il ne faut jamais rester dans l'inaction.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

L'Assemblée procède ensuite au renouvellement du bureau de l'Union Régionale pour 1931. Sont élus, les dix membres qui le composaient pour 1930, à savoir : MM. Lucas, Buene, Foulon, Pressensé, Nicolas, Bellevalière ; Mlles Drouart, Cointet, Chiquet, Nicol.

Plus sept autres nouveaux : MM. Bachelier, Boursier, Dufurin, Batard ; Mlles Weber, Martin et Craud.

PELERINAGE A ROME

Léon Buene appelle l'attention de l'Assemblée sur l'importance qu'il y a à ce que nous, syndiqués chrétiens, nous participions en grand nombre au Pèlerinage International de la France du Travail à Rome en 1931, organisé à l'occasion du quarantième de l'Encyclique « Rerum Novarum ».

Que chacun de nous s'ingénie pour trouver des ressources dans ce but, soit par pouvoir ou aller lui-même, soit pour aider un camarade à y aller.

CONCLUSION

Puis Georges Lucas, ayant fait remarquer que cette Assemblée a permis de voir que ces derniers temps s'est accompli dans notre région un excellent travail, surtout en profondeur, félicite l'Union Régionale de son développement régulier, exhorte les délégués présents à faire mieux également autour d'eux, de façon que vienne un moment plus tôt le jour heureux où notre C. F. T. C. occupera véritablement la place qui lui revient dans le monde des Travailleurs.

Et la séance est levée.

(1) Syndicats non représentés : Cheminots de Savenay, Aiguille de Notre-Dame des Landes, Employés et Ouvrières de Saumur, Employés, Livre, Employés, Ouvrières et Textile de Cholet, Employés et Employés de La Roche-sur-Yos, Employés et Ouvrières de Poitiers, Ganterie de Niort.

(2) A remarquer que l'Union Régionale accuse un total de 43 syndicats au lieu de 44 au mois de septembre. Il n'y a cependant pas eu de perte. Ceci s'explique par la fusion, en un seul syndicat, des quatre syndicats de la Métallurgie de la région nazairienne (44-3=41), et par la création de deux nouveaux syndicats (41+2=43).

X^e SESSION CONFÉDÉRALE (1930)

UNIONS REGIONALES (Suite)

Les Unions régionales coordonnant les efforts des syndicats de la région, servent de liaison entre eux et la C. F. T. C., organisent le recrutement, la propagande, aident la formation dans les syndicats.

Chaque année, afin de se rendre compte du travail accompli, et voir celui qu'il y aurait lieu d'entreprendre en coordonnant les efforts des syndicats, l'Union régionale organise un Congrès qui se tient dans une ville différente.

Il est généralement présidé par un des dirigeants de la C. F. T. C. qui par l'autorité de sa parole communique aux organisations de l'Union une impulsion nouvelle.

Les Unions peuvent, au moins provisoirement revêtir la forme départementale ou simplement locale.

La C. F. T. C. compte à ce jour 21 Unions :

- 1° Union Parisienne ;
- 2° Fédérations des Syndicats indépendants d'Alsace-Lorraine (Strasbourg) ;
- 3° Union des Syndicats de Lorraine (Nancy) ;
- 4° Union des Syndicats de Champagne (Troyes) ;
- 5° Union de la Marne (Reims) ;
- 6° Fédération de la Franche-Comté (Besançon) ;
- 7° Union du Sud-Est (Lyon) ;
- 8° Union Provençale (Marseille) ;
- 9° Union méridionale (Toulouse) ;
- 10° Union du Sud-Ouest (Bordeaux) ;
- 11° Union de l'Ouest (Nantes) ;
- 12° Union de Bretagne et du Maine (Rennes) ;
- 13° Union des Syndicats de Basse-Normandie ;
- 14° Union des Syndicats normands (Rouen) ;
- 15° Union des Syndicats libres du Nord (Lille) ;
- 16° Union du Centre (Bourges) ;
- 17° Union du Limousin (Limoges) ;
- 18° Union régionale des syndicats chrétiens de l'Orléanais ;
- 19° Union départementale tourange ;
- 20° Union départementale des syn-

dicats libres d'Eure-et-Loire (Chartres) ;

FÉDÉRATION DE MÉTIERS

La Fédération de métier réunit en un faisceau tous les syndicats chrétiens d'une même profession (syndicats masculins et syndicats féminins) ayant leur siège en France ou dans les colonies.

Elle est le lien vertical des syndicats, qu'elle rattache à la Confédération en même temps qu'elle les relie entre eux.

Une Fédération est un groupe essentiellement professionnel ; sa tâche est donc une tâche professionnelle avec des préoccupations sociales.

Les Fédérations doivent adapter la formation de leurs membres aux réalités du milieu professionnel ; elles donnent des directives pour la formation technique, aidées par la C. F. T. C. qui peut réaliser une impulsion d'ensemble et assurer la coordination des efforts. La Fédération centralise les vœux et pétitions des Syndicats, les transmet aux pouvoirs publics ; elle peut présenter aux Chambres syndicales les deside-

rata des travailleurs et signer des accords. L'action fédérale est une action complémentaire de l'action syndicale ; elle élargit la tâche en développant sur le terrain national, et même international (nous le verrons plus loin).

Voici quelques exemples de l'actions d'une Fédération.

Au cours de l'année dernière, la Fédération des Employés est intervenue auprès des parlementaires pour hâter la discussion à la Chambre du statut légal des Employés, déposé depuis un certain temps.

Fédération des Employés est intervenue auprès des parlementaires pour hâter la discussion à la Chambre du statut légal des Employés, déposé depuis un certain temps.

La Fédération Nationale des Métallurgistes a demandé au Parlement de statuer rapidement sur les projets concernant : 1° la réparation des accidents du travail ; 2° l'obligation légale des allocations familiales ; 3° l'institution de congés annuels payés.

Les Fédérations tiennent chaque année un Congrès, soit la veille du Congrès Confédéral, soit à une date différente.

LA C. F. T. C. compte actuellement 10 Fédérations de métiers :

La Fédération française des Syndicats d'Employés.
La Fédération Nationale du vêtement.
La Fédération des Syndicats de la Métallurgie.
La Fédération des Cheminots de France.

La Fédération Nationale des syndicats de l'Enseignement libre.
La Fédération du Textile.
La Fédération des Mineurs.
La Fédération des Arsenaux maritimes.
La Fédération des Etablissements militaires.
La Fédération du Livre.

Une Fédération Nationale peut, à son tour, entrer dans une Fédération Internationale. La Fédération Française des Employés a adhéré à la Fédération Internationale des Syndicats d'Employés Chrétiens, qui s'est constituée en février 1921, à la Conférence Internationale de Luxembourg, présidée par M. Tessier. Les Fédérations Françaises du vêtement, du textile, des mineurs, de la métallurgie, des cheminots sont également

entrées dans des Fédérations Internationales.

On compte actuellement 15 Fédérations Internationales de métiers. Ouvriers des Tabacs, Transports, Alimentation, Bois, Cuir, Bâtiment, Cheminots, Textile, Travailleurs de la terre, Mineurs, Habillement, Industrie graphique, Employés, Métallurgie, P. T. T.

ORGANISATION INTERNATIONALE

L'on comprend aisément que les travailleurs d'un même pays sont dépendants les uns des autres.

Pendant longtemps, on a moins bien saisi l'interdépendance qui existe même entre les travailleurs de pays différents, mais aujourd'hui elle ne s'échappe à personne.

La facilité des communications a rapproché les peuples, il n'y a plus de distance : Paris et New-York sont, à certains égards, plus proches maintenant l'un de l'autre qu'ils l'étaient, il y a moins de 100 ans, Paris et Lyon, par exemple. Une parole se transmet en quelques instants aux extrémités du monde, on ne met plus 80 jours pour en faire le tour !

Il n'est donc pas étonnant que les

OPTIQUE de PARIS
Prix in battab
Lunettes Pince-Ne / Justifié-Précis / Exécution des Ordonnances
Réparations et Transformations

NANTES VISITE DE MARCEL POIMBOEUF LE SYNDICALISME CHRÉTIEN ET LES TRAVAILLEURS

Le mercredi soir, 19 novembre, devant un public nombreux, Georges Lucas, président du Syndicat Nantais d'Employés, ainsi que de l'Union Régionale, présente l'orateur en termes excellents.

Faisons, dit Poimboeuf, une sorte de « retraite syndicale », et examinons la question telle qu'elle se présente : un travailleur est un homme, un homme qui travaille. Nous tirons de là plusieurs conclusions, et nous verrons comment cet homme, et cet homme qui travaille a besoin du syndicalisme chrétien.

Le travailleur est un homme. Trop souvent il a été et est encore considéré comme une machine à produire, avec laquelle il n'y avait pas à se gêner. Nous pensons, nous chrétiens, que nous devons voir d'abord dans le travailleur l'homme. Car le travail n'est pas un but, mais un moyen, de se développer dans l'ordre matériel et moral, et de pratiquer vi-à-vis d'autrui les grandes lois chrétiennes de justice et d'amour.

Le capitalisme matérialiste n'est pas seul à considérer l'homme comme une machine ; c'est encore l'opinion du syndicalisme plus ou moins révolutionnaire.

Notre syndicalisme chrétien, étant donné les aspirations profondes, constantes, indispensables, du travailleur, peut même dans l'ordre temporel lui accorder les solutions et les satisfactions qu'il chercherait vainement ailleurs. L'homme ne saurait être conçu en dehors de la famille, et a besoin de la vie de famille. Or la famille est sacrifiée par un certain capitalisme païen qui ne voit dans l'homme qu'une machine à production. Le syndicalisme chrétien revendique pour le travailleur sa place dans la Société et demande qu'il jouisse d'une véritable vie de famille. Il est le seul à avoir cette attitude, car il ne veut pas sacrifier la famille à un certain progrès d'ordre matériel.

Il a lui aussi été partisan de certaines réformes, il est intervenu en faveur des lois sociales, et nous avons toujours offert notre concours loyal, pour certaines causes déterminées et justes du syndicalisme plus ou moins révolutionnaire. Le syndicalisme chrétien a lui aussi ses succès bien à lui, comme, par exemple, les augmentations consécutives à la grève des Bâtières, les allocations familiales obtenues dans les grands établissements de crédit parisiens, et les augmentations de salaires des couturiers, tant à Paris que dans certaines villes de province — et on en sait quelque chose à Nantes.

Nous faisons donc des revendications, mais nous ne les considérons pas comme le commencement et la fin du syndicalisme, mais comme une partie importante, et urgente dans certains cas, du syndicalisme. Le syndicalisme est essentiellement or-

(A suivre). J. GRAFF.

FAITES TOUS VOS ACHATS A

LA CHARENTAINE

Tél. 123.28
NANTES
R. C. 553

Tél. 123.28
SAINT-NAZAIRE
R. C. 553

COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES
RAYONS DE TISSUS
TAILLEUR POUR HOMMES
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge - NANTES
BONNETERIE-CHEMISERIE
LINGERIE-CHAPELLERIE

ganisation, et n'est revendication d'une manière efficace que lorsqu'il remplit ces deux conditions indispensables d'être d'abord organisation et représentation du travailleur.

Nous sommes partisans des allocations familiales et du maintien de la femme à son foyer, alors que les organisations révolutionnaires ne veulent pas entendre parler de premières, et considèrent que le travail de la femme mariée à l'usine c'est quelque chose d'épatant. Est-ce qu'il n'est pas évident que l'homme et la femme ont des attributions différentes ? Allons-nous donc laisser les pères de famille mourir de faim ? Ne tâcherons-nous pas d'apporter à ceux qui ont plus de charges la facilité de faire face à ces charges ? L'idéal serait, bien entendu, que le salaire soit suffisamment élevé pour faire face à ces charges par lui-même. Mais ce n'est pas demain que nous atteindrons ce résultat parfait. Aussi, en attendant, nous militons en faveur des allocations familiales.

La Fédération des Syndicats Chrétiens d'Employés compte 35.000 membres cotisants. La C. G. T., d'après ses propres déclarations, n'en groupe guère que 10.000. Mais nous sommes loin encore de ce qui existe en Allemagne, où il y a 400.000 employés syndiqués — chrétiens, dont 250.000 hommes, payant une cotisation moyenne de 21 francs par mois ! Si nous voulons à notre tour devenir plus puissants, ayons le courage d'augmenter nos cotisations.

Puis, avant de terminer, M. Poincaré, donne la réplique à un communiste qui lui a posé quelques questions, dont une au moins — concernant le patriotisme — tout à côté du sujet.

« Je ne comprends pas, dit-il, que vous vouliez banir la guerre entre les peuples, l'on commence par la préparer entre les citoyens d'une même nation... »

Et, produisant des textes tirés de « l'Humanité », textes incohérents et contradictoires, il récite sans peine et non sans bonne humeur toutes les objections du communiste. Si bien que celui-ci, à bout d'arguments, prend la porte avec les quelques camarades qui l'accompagnaient.

Une véritable ovation salua l'orateur, qui est ensuite très chaleureusement remercié par Georges Lucas.

Et la foule s'écoule, calme, heureuse de cette soirée qui lui a permis d'apprécier mieux encore notre C. F. T. C. et de mesurer tout le travail qu'il y a encore à faire autour de soi pour tirer de l'erreur un tas de braves gens que d'habiles meneurs abusent.

UNION NANTAISE

BIBLIOTHEQUE

Voici près de deux mois que notre Bibliothèque est ouverte, pour tous les membres de l'Union Nantaise.

La permanence est assurée aux heures et jours suivants :

Mercr. : de 10 à 20 heures.

Samedi : de 17 heures à 18 h. 1/2.

Dimanche : de 11 à 12 heures.

Le règlement, applicable à partir du 1^{er} janvier 1931, est affiché dans la salle.

SYNDICATS FEMININS

Dimanche 11 Janvier 1931

Salle Saint-Michel, à 15 heures

Séance Récréative gratuite

à l'occasion de la Fête de Sainte Geneviève

Patronne du Syndicat

Au Programme :

M. MISS ARABELLA

FAIT SES CONFECTIONS

Comédie en 1 acte

CONFERENCE

par M. l'abbé CHAIGNON

Professeur à l'Externat des Enfants Nantais

sur l'Encyclopédie

« REMUM NOVARUM »

Avis : Il est prudent de retenir ses places à la Permanence, 5, rue de Bel-Air.

CHEZ LES OUVRIERES D'USINE

VISITE DE M^{lle} GATEBLE

Le dimanche 21 décembre avait lieu Salle Saint-Michel, 6, rue de Bel-Air, la séance récréative organisée par les Syndicats chrétiens d'Ouvrières d'usine et la J. O. C. F. Après l'exécution fort réussie de morceaux de chants, M. Bachelier, propagandiste ouvrier de l'Union Régionale, présenta en excellents termes à l'auditoire M^{lle} Gateble, propagandiste de la C. F. T. C. pour les ouvrières d'usine, disant tout ce qu'elle a fait pour les ouvrières, ne ménageant ni son temps ni sa peine pour leur procurer un peu plus de mieux-être.

« Après avoir passé 30 ans de ma vie, comme petite ouvrière parvenue de la banlieue parisienne, dit en substance M^{lle} Gateble, j'ai vu de près la triste réalité, la déchéance morale de nos pauvres ouvrières. Il y avait donc quelque chose à faire pour améliorer leur sort. Le début de nos syndicats d'ouvrières d'usine fut très pénible, la tâche était dure. A l'heure actuelle nos syndicats s'organisent, nous avons rencontré beaucoup d'âmes généreuses parmi les ouvrières d'usine, nous avons reculé 300.000 francs pour la création du restaurant. Elles se retrouvent là comme en famille, à l'abri des mauvaises liaisons qu'elles pourraient contracter au dehors. »

« Je dois remercier tout spécialement les Joicistes de Nantes pour la noble tâche qu'elles se sont assignée, de grouper des ouvrières d'usine pour les arracher à certaines empires de leur milieu de travail, si souvent démoralisateur. »

« Ouvrières d'usine, il n'y a aucune raison que vous vous teniez écartées de nos syndicats ; venez donc avec nous pour la défense de vos droits et de vos intérêts. »

De gracieuses artistes surent interpréter la délicieuse comédie qui suivit avec beaucoup de talent et firent passer une agréable soirée à nos nombreux et sympathiques auditeurs qui remplissaient la salle.

J. R.

SYNDICAT DES DAMES EMPLOYEES

ASSEMBLEE GENERALE

Le 14 décembre avait lieu notre assemblée générale annuelle sous la présidence de M. le Chanoine Ménard et devant une nombreuse assistance d'amis du Syndicat et de syndiquées. M^{lle} Leriche nous présenta le rapport moral de l'année syndicale, et M^{lle} Cizeau le rapport financier.

M^{lle} Graff, déléguée de l'U. C. des Syndicats professionnels féminins de Paris, nous parla ensuite du perfectionnement individuel par le syndicat. J'aimerais à vous redire cette causerie charmante où tout était à retenir. Je suis obligée d'abréger.

Si étrange que cela puisse paraître en apparence, le syndicat nous aide à acquérir une meilleure formation non seulement professionnelle, intellectuelle, mais morale. Ne développons-nous pas en nous la sensibilité au spectacle des misères sociales ? N'éduque-t-il pas la volonté par une discipline ferme, par l'obéissance à ses directions ? N'est-il pas une école de patience et d'humilité ? Surtout, le Syndicat accroit en nous la belle vertu de charité, car notre joie est faite de la joie des autres et lorsque nous faisons une brèche dans notre egoïsme, par cette brèche Dieu entre en nous.

C'est un plaisir d'entendre la parole convaincante de M^{lle} Graff et les Nantaises sont très reconnaissantes à l'U. C. de la leur avoir envoyée.

La séance se termina par l'élection des membres du conseil.

CONVOCATON

Le 11 janvier, à 2 heures, cercle d'études. Nous verrons les avantages et les inconvénients de la profession de « vendeuse ».

SYNDIQUES, SOYEZ SYNDICALISTES ! NE DONNEZ PAS VOTRE DEMISSION POUR UNE QUESTION DE PERSONNES

GERGIE D'ETUDES

(7 Décembre 1930)

Les professions féminines STENO-DACTYLOGRAPHES

Deux rapports furent présentés sur cette question. Celui de M^{lle} Hourdeau, très clair et très net, dénote une intelligente compréhension de son métier ; elle indique les aptitudes physiques et intellectuelles qu'il exige pour être bien rempli. Le travail de M^{lle} Legoff, après un aperçu historique qui fait remonter à Xénophon l'origine de la sténographie, nous ramène à l'heure actuelle où elle situe la profession de sténodactylo dans le milieu social.

Un échange de vue assez animé suit la lecture de ces deux études : on peut le résumer ainsi : la profession de sténodactylo présente pour les femmes de sérieux avantages à condition qu'elles aient une culture générale et professionnelle sérieuse. Elles ont donc tout intérêt à acquiescer cette formation : c'est la justification de nos cours professionnels.

□ □ □

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

ASSEMBLEE GENERALE

Le dimanche 23 novembre, à 6 heures dans la salle Joseph Devaud, 6, rue de Bel-Air, la deuxième réunion générale annuelle statutaire du Syndicat. Cette réunion fut très animée, d'abord à cause du nombre des syndiqués qui avaient tenu à y assister et aussi par suite de l'importance de son ordre du jour.

Notre camarade Belleveire, secrétaire général de l'U.R., nous dit quelques mots de bienvenue et exhorte les syndiqués à continuer leur marche en avant pour pénétrer davantage dans notre milieu de travail.

L'on discutait ensuite sur la question des délégués d'ateliers, et l'on se mit d'accord pour essayer, le plus possible, d'obtenir des postes dans les chantiers.

Puis l'on prit connaissance de quelques pages d'un livre précieux sur les accidents de travail et sur l'hygiène. Le Syndicat possédera bientôt cette brochure et l'on pourra ainsi traiter de plus près ces importantes questions.

Après que Belleveire eut donné un bref aperçu du Congrès auquel il assistait en compagnie du camarade Dufurin, on passa à la réélection du Bureau, qui est actuellement composé comme suit :

Président, Davaine ; vices-présidents, Moreau et Dufurin ; secrétaire, Dubar ; trésorier, Eugène Barbier ; membres du conseil : Albert, Gouy, Bodiguel, Pescheux, Blanchard.

Après avoir discuté quelques points d'organisation intérieure la séance fut levée, non sans que le camarade Dufurin eût fait une fructueuse collecte au profit de la caisse militaire.

Le Secrétaire.

BOUGUENAIS

CONFERENCE

DE CLAUDE BACHELIER

Le dimanche 7 décembre nous avions le plaisir d'entendre, salle du Patronage, l'un des conférenciers des Syndicats Chrétiens, M. Bachelier, président du Syndicat du Livre.

Le conférencier nous exposa d'une façon claire et précise la question du syndicalisme, sa nécessité, son but. Il est difficile de résumer en quelques mots une pareille argumentation. Retenons les conclusions pratiques qui en découlent : se grouper et étudier afin d'avoir une compréhension plus large des devoirs envers la profession tant au point de vue moral qu'au point de vue social.

Ainsi donc, à Bouguenais, nos ouvriers auront appris, et ils doivent le savoir, que l'Eglise, mère toujours très bonne, les suit jusque dans leur travail et leur apporte la voie, la vérité et la vie.

Et nos ouvrières, travaillant chez elles, sauront qu'aux syndicats chrétiens on désire fermement voir leur conditions de vie s'améliorer.

Nous remercions sincèrement les organisateurs de cette réunion qui, chez nous, ont jeté sur la question du syndicalisme un peu de lumière et de clarté.

SYNDICAT DE L'ARSENAL D'INDRET

Bibliothèque et permanence ouvertes chaque samedi de 10 h. 15 à 11 h. 30

VŒUX

Je crois être l'interprète de nos amis du Bureau Syndical en offrant à tous les camarades de notre organisation nos vœux de bonne et heureuse année.

Ces vœux vont aussi à leurs familles, et à tous nos nombreux amis et sympathisants qui s'intéressent à la vie de notre Syndicat et y participent d'une façon toute particulière, soit en dirigeant nos cercles d'études, soit en nous conseillant d'autre manière.

Vœux de bonne santé aussi, n'est-ce pas !

Nous formons aussi des vœux très chers pour tous ceux qui n'ont pas encore compris le vrai sens et l'idéal de notre C. F. T. C. Nous faisons un pressant appel à tous les catholiques qui fréquentent les Patronages, à tous ceux qui ne sont pas encore, hélas ! avec nous. Nous les encourageons à venir à nos réunions, à nous venir de manger à deux râteliers.

Nos vœux vont à nos organisations régionales et centrales et à leurs dirigeants. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre plus profond attachement.

Le Président, E. NICOLAS.

FORMATION DU BUREAU SYNDICAL

à la date du 1^{er} Janvier 1931

Président, E. Nicolas ; secrétaire, R. Mounier ; secrétaire-adjoint, A. Allis ; trésorier, R. Le Gall ; trésorier adjoint, E. Le Bastard ; archiviste, A. Morisson ; membres : G. Godard, P. Burd, R. Lesaux.

Prère de s'adresser, pour toutes revendications ou tous renseignements, à la permanence établie chaque samedi, ou au Président.

PRIMES ALLOUEES AUX TITULAIRES DE LA CARTE DU COMBATTANT

Les primes seront allouées dans les conditions ci-après :

De 3 à 6 mois exclusivement	0 05
De 6 à 9 "	0 06
De 9 à 12 "	0 07
De 12 à 18 "	0 08
De 18 à 24 "	0 09
De 24 à 30 "	0 10
De 30 à 36 "	0 11
De 36 à 39 "	0 12
De 39 à 42 "	0 13
De 42 à 45 "	0 14
De 45 à 48 "	0 15
Au-delà de 48 mois	0 17

La concession des primes aura effet du 1^{er} juillet 1930 pour les ouvriers en service à cette date, et du jour de leur admission dans l'Armée si celle-ci a été prononcée postérieurement au 1^{er} juillet 1930.

Les demandes des intéressés devront être appuyées de la présentation de la Carte du Combattant et de pièces officielles établissant sans conteste possible le droit à la prime.

Les augmentations de salaires attribuées dans ces conditions pourront conduire à dépasser les maxima prévus aux tarifs locaux et ne feront pas obstacle à l'octroi des autres primes qui peuvent être accordées chaque année en exécution de l'article 13 du Décret du 1^{er} avril 1920, en vue de tenir compte du rendement des ouvriers.

SAINT-NAZAIRE

Assurances Sociales

CAISSE PRIMAIRE MUTUELLE FAMILIALE DE LA LOIRE-INFERIEURE

(Section de Saint-Nazaire)

Depuis le 15 novembre, la permanence a lieu tous les jours (dimanche excepté), le matin, de 8 heures à 9 heures, et l'après-midi, de 5 heures à 6 h. 1/2.

Cette permanence se fait au siège des Œuvres Catholiques de Saint-

Gohard, 25, place Marceau, au rez-de-chaussée.

La personne chargée de ce service remettra aux intéressés, sur présentation de la carte d'immatriculation, et de l'attestation de l'employeur, la feuille de maladie, de soins spéciaux, ou de maternité, suivant le cas, et une carte-lettre qui devra être retournée à la permanence aussitôt après la première visite médicale.

Le paiement des honoraires des docteurs, sage-femmes, dentistes et des ordonnances exécutées par le pharmacien, se fera directement par le malade. Sur présentation des feuilles et ordonnances signées, l'assuré sera remboursé d'après le tarif commun à toutes les Caisse Primaires, dans un délai de quelques jours. En cas d'urgence le malade pourra consulter le médecin et lui demander un certificat qu'il échangera contre sa feuille de maladie.

Tous les renseignements sur les droits des assurés aux prestations en argent et en nature, et sur tout ce qui concerne les formalités pour soins de maladies, soins spéciaux, hospitalisations, maternité, seront fournis à la permanence.

Les assujettis qui par suite d'erreurs commises par le Service Départemental, n'auraient pas reçu leur carte d'immatriculation et les feuilles destinées à recevoir les timbres, devront se présenter au bureau de la Mutuelle.

Tous les assujettis immatriculés devront aussi venir vérifier s'ils ont bien été inscrits à la Caisse Mutuelle Familiale, même s'ils n'ont pas besoin de voir le docteur, afin d'être certains de leur inscription.

Les avis affichés à la permanence fourniront toutes les autres indications utiles.

Enfin toutes les personnes qui n'ont jamais fait choix d'une Caisse d'Assurances Sociales et qui désirent adhérer à la Mutuelle Familiale, caisse Catholique de la Loire-Inférieure, devront venir 25, place Marceau, remplir la feuille d'adhésion nécessaire pour leur inscription.

Le Président de la Section Nazairienne, H. LINGER.

SYNDICATS FEMININS

Les membres du Syndicat des Employées ayant répondu nombreux au pressant appel qui leur avait été adressé ont procédé le 16 novembre au renouvellement partiel des membres du Bureau et à l'élection de nouveaux membres, en remplacement de plusieurs démissionnaires.

La présidente adresse à ces derniers ses sincères remerciements pour leur dévouement inlassable à la cause syndicale et leur exprime les vifs regrets de tous de les voir se retirer.

Les élections du Bureau des ouvrières auront lieu le 21 décembre. La petite fête annuelle des jeunes est fixée au 28 décembre, et est préparée activement par les amies.

Des circulaires, concernant le Pélerinage de la France du Travail à Rome (11 au 19 mai) vont être adressées à toutes les syndiquées, pour leur faire connaître les grandes facilités qui leur sont données pour effectuer en grand nombre ce voyage.

La réunion mensuelle de janvier est fixée au 18, au siège social, 25, place Marceau, Saint-Nazaire, à 13 h. 1/2. Ordre du jour :

Compte-rendu de l'année ; paiement des cotisations.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

CONVOCATON

Les membres du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire sont priés d'assister aux réunions générales qui auront lieu comme suit, dans les différentes sections :

A Méan, salle Saint-Eloi, le 11 janvier, à 9 heures.

A Saint-Nazaire, 25 place Marceau, le 25 janvier, à 10 heures.

A St-Malo-de-Guersac, école de garçons, le 1^{er} février, à 8 h. 45.

A Trignac, salle du Patronage, le 1^{er} février, à 10 heures.

Nos camarades sont très spécialement invités à ces réunions, où sera passée en revue l'activité du syndicat au cours de l'année écoulée.

Le Bureau.

A Saint-Joachim

C'est pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos amis de la « Mutuelle Familiale » et du Syndicat chrétien que Villeneuve, Président de l'Union locale Nazairienne, accompagné de deux membres de la Métallurgie s'en fut, le dimanche 7 décembre, à Saint-Joachim parler de la loi sur les Assurances sociales et du Syndicalisme chrétien.

A l'heure fixée, et devant une cinquantaine d'auditeurs, Villeneuve développe tout d'abord les raisons qui motivèrent la création des caisses catholiques d'Assurances sociales. On pouvait, dit-il, laisser aux Sociétés de Secours Mutuels existantes le soin de gérer les nouveaux organismes. La mentalité de certains de leurs dirigeants ne le permit pas. Ceux-ci n'avaient-ils pas vu déjà dans la loi un moyen de laïcisation ?

D'autre part, les catholiques ne pouvaient se désintéresser de cette nouvelle réforme, ayant toujours été, quoiqu'en disent nos adversaires, à l'avant-garde du progrès social.

Quelques rappels suffiront : un premier projet de loi sur les Assurances Sociales est porté devant les Chambres par Mgr Fréppel et Albert-de-Mun en 1886. Un pape, Léon XIII, dans une de ses encycliques, définit d'une façon si magistrale les conditions d'existence des travailleurs en même temps que les principes de collaboration de classes, qu'à l'heure actuelle nos législateurs s'inspirent (et pourront toujours s'inspirer) de cette véritable charte de travail, vieille d'un demi siècle.

Enfin, après avoir donné les explications relatives à l'immatriculation, au choix des caisses, etc., Villeneuve termine la première partie de son exposé en invitant les catholiques à rallier la « Caisse Familiale de la Loire-Inférieure ».

La seconde partie, réservée au syndicalisme chrétien, présentait un réel intérêt du fait de l'inexistence à Saint-Joachim de section syndicale chrétienne. Aussi, avec sa chaleur habituelle, notre dévoué président définit la doctrine catholique sur l'organisation du travail. Il situe les autres organisations dans leurs tendances, faisant ainsi ressortir les caractéristiques et la nécessité du mouvement syndical chrétien. Les résultats obtenus proviennent de sa vitalité. Il ne tient qu'à vous, ajoute-t-il, par des adhésions raisonnées, de l'amplifier encore davantage.

Un échange de vues très animé suivit cette intéressante causerie. Il permit à Villeneuve de donner d'utiles renseignements quant à la propagande pour l'idée syndicale. Rien ne sera négligé : des cercles d'études verront le jour, un service d'abonnements gratuits au *Messenger Syndical* fonctionnera incessamment. Avec de tels moyens les résultats ne sauraient se faire attendre.

CHAUVÉ.

SYNDICAT DES EMPLOYES

Reunion Generale

Dimanche 14 décembre s'est tenue la Réunion Générale annuelle du Syndicat des Employés.

La séance est ouverte à 10 h. 1/2. Le secrétaire donne lecture du rapport trimestriel, des circulaires de la C. F. T. C. et de la correspondance ; puis il démontre que notre organisation a déployé une grande activité durant les trois derniers mois, au point de vue recrutement, ce progrès continuera (convaincre des hésitants telle sera notre tâche de demain).

Le bilan de l'exercice 1930 est ensuite adopté à l'unanimité, puis il est procédé à l'élection d'un secrétaire-adjoint.

La discussion s'engage sur la documentation donnée par le secrétaire, concernant les augmentations de salaires et l'indice officiel du coût de la vie.

C'est maintenant au tour de notre sympathique Président de prendre la parole. Il le fait en termes très éloquentes et est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Messieurs et chers Camarades, Au mois de Septembre dernier, votre secrétaire, le camarade Guillemot, qui m'avait sollicité d'accepter

PARAPLUIES-OMBRELLES-CANNES

Emile FERRADOU
V^o GUILMET-FERRADOU

Successeur
22, rue de la Fosse, NANTES
Téléphone 121-27

Remise de 5 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

A NANTES

La Grande Spécialité de BONNETERIE

chez FRED

4, Rue du Calvaire

il y a déjà longtemps, le poste de président du Syndicat des Employés, vacant depuis un certain temps, revenait à la charge et me demandait de poser ma candidature.

Nanti d'un tel parrainage, je me décidai, et dans votre référendum du 29 septembre vous m'accordiez votre confiance à l'unanimité. Devant un tel résultat pouvais-je reculer ? Non.

Si j'ai apprécié tout l'honneur qui m'était fait, je ne m'en suis pas grisé et j'ai pesé toutes les responsabilités que j'encourrais.

C'est donc en connaissance de cause que j'ai accepté et c'est de tout mon cœur que je me dévouerai à la tâche que j'ai assumée volontairement.

Vous dire que le remaniement de votre bureau sera la cause d'une grande amélioration dans notre syndicat, je me garderai bien de le penser. Et je m'en voudrais de ne pas remercier mon grand camarade, Henri Linger, votre ancien président, qui s'est dévoué corps et âme à l'œuvre qu'il avait entreprise et qu'il n'a abandonnée que contraint de le faire par la somme de travail qu'il est obligé de fournir pour la bonne marche de toutes les œuvres dont il s'occupe. Je souhaite simplement que son remplaçant soit à la hauteur de sa tâche et qu'il en résulte un mieux-être pour tous nos syndiqués chrétiens, mieux-être qu'ils devront à la bonne marche de notre syndicat.

Tout à l'heure nos camarades Guillemot et Lolicart nous ont donné l'un le compte-rendu moral, l'autre le compte-rendu financier de l'année 1930.

Sans vouloir empiéter sur leur rôle, j'ai voulu étudier ce qu'a été la gestion de notre syndicat pendant l'exercice 1929-1930. J'ai voulu jeter un regard en arrière pour voir si nous n'avions rien à nous reprocher.

Et après avoir épluché la correspondance, j'ai été convaincu qu'il y a beaucoup à faire et c'est pourquoi je fais appel à votre bonne volonté, et à votre dévouement à la noble cause qui est la nôtre.

Regardez nos métallurgistes, nos employés femmes, quelle belle leçon ils nous donnent !

Parce que mieux partagés qu'eux, parce que moins atteints qu'eux par les contingences de la vie, parce que travaillant moins péniblement qu'eux serions-nous incapables de réagir et de nous organiser, de nous dévouer pour améliorer notre sort, nous qui devrions être à la tête de tout mouvement ayant pour but de mettre tout le monde du travail à la place qui lui revient ?

Non, je ne le crois pas, et c'est pourquoi je vous fais confiance, comme vous faites confiance à votre bureau. Mais cette confiance je veux vous la manifester autrement encore, c'est en vous appelant à participer d'une façon encore plus active à notre organisation.

L'autre jour, je recevais une lettre de Lolicart me disant qu'il y avait

UN TRAVAILLEUR CATHOLIQUE SYNDICAL AILLEURS QU'À LA C.F.T.C. EST UN HOMME QUI MANGE A DEUX RATELIERS !... »

ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142-14



Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)
Inscriptions à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ELEVES

342 emplois ont été offerts aux élèves pendant l'année 1928
Environ 400 pendant les années 1929 et 1930

TRAVAUX DE COMPTABILITE

AU CORSET MAINTIEN

Madame BOUILLE

25, rue de la Paix - NANTES

<

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance
PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

QUINGAILLERIE - MENAGE
Boisellerie - Vannerie
M. CAMPAGNE
19, Chaussée Madeleine
Vente Agricole - Jardinage
ARTICLES DE CAVE

PEINTURE - VITRERIE
TRAVAIL A FAÇON
A. MIRANDE
85, Boulevard Gabriel-Lauriol
NANTES
PAPIERS PEINTS - DECORATION
LITIERES - BOIS ET MARBRE
Travail très soigné - Prix modérés
Conditions spéciales
aux Membres des Syndicats Chrétiens

SOCIETE GENERALE
23, rue Lafayette
NANTES
BANQUE CHANGE BOURSE

ORNEMENTS D'EGLISE
Spécialité de Linge de Messe
Broderies Or et Soie sur tous Tissus
Aubes - Dessins - Prix modérés
M. D. GUIHEUX
26 bis, rue du Moulin - NANTES
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

OUVERTURE - PLOMBERIE
ZINGUERIE
Installations de Salles de Bains
Cabinets de Toilette et Water-Closet
Joseph DEHAIS
7, rue Jean-Jaurès - NANTES
Tél. 327.36 - R. C. Nantes 278
Ventes et Locations
Installation d'Eau et Gaz - Appareils
Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
FAVREAU & PAVAGEAU
TÉLÉPHONE 130.53
4, Place du Martray - NANTES

ROBIN
7, RUE FRANKLIN
NANTES
TÉL. 112-11
Serrurerie
PERSONNELLE

L'ALLIANCE RÉGIONALE DE L'OUEST
Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
et de REASSURANCES
Siège Social à NANTES, 11, rue Franklin - Tél. 113.82
CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. René DELAFOY, anc. dép. Prés.
Charles HAENTJENS, vice-présid.
Jean BABIN-CHEVAYE
Hippolyte BARDON, Assureur.
Jules BONDUVELLE, *

CAMARADE !
Combien de fois n'as-tu pas entendu mal utilisés ! Nous travaillons en pleine courants d'air ! Les ateliers sont sales ! Nous grognons dans les magasins ! Nous sommes payés d'une façon dérisoire !
Pourquoi n'as-tu pas pensé à nous amener, ces camarades de travail, moins favorisés que toi, à ton syndicat ?
Tu l'as pourtant vu à l'œuvre, déjà, ton syndicat. Tu sais pourtant bien qu'il ne saurait supporter cela, s'il en était informé !

COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR
Service des Messageries de l'Ouest
Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49
Service de voyageurs et marchandises sur la Loire
les côtes du Morbihan et de la Vendée
Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?
Continuez à prendre de bonnes tasses de
CHOCOLAT L. REVAULT
ou de
CACAO L. REVAULT
Goutez le Modana
(Chocolat à croquer)
Dépôt à Nantes : A. POUDAT & C^o
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

LA CAPITALISATION
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat
BONS D'ÉPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue J.-J. Rousseau, NANTES
Téléphone 127.73

ÉLECTRICITÉ
LUMIÈRE FORCE SONNERIES
TELEPHONES
T. S. E.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90
Prix avantageux et Remise aux Syndiqués
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRAVURE SUR METAUX
Artistique, héraldique, commerciale et Industrielle
Maison fondée en 1895
Jean TERRIEN
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat
10, rue Cacault - NANTES
Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleuses - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en email - Gravure chimique Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc...

RIPOCHE & C^o
2, rue Pierre-Landais - NANTES
Téléphone 113.33
Transports Automobiles, Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT

LE BOULET BARRE AUX 2 EXTRÉMITÉS

lieu de compléter notre conseil syndical comme il est prévu aux statuts. Nous devrions être au moins quinze membres. J'espère que vous ne nous refuserez pas votre concours, et que les deux délégués qui représenteront les employés de Saint-Nazaire, à Nantes, dimanche, à l'Union Régionale, seront soutenus par la pensée qu'ils ont derrière eux, et de cœur, tous les syndiqués chrétiens de Saint-Nazaire.

Après vous avoir fait part de nos aspirations les plus légitimes, pour ne pas vous laisser sous l'impression d'un tableau trop noir, mon devoir est de vous reconforter un peu et de vous donner raison d'espérer en l'avenir ; mais rappelez-vous que l'avenir n'est fait que de ce que l'on veut qu'il soit fait : à bon ou mauvais.

Donc, au mois de mars dernier, notre ami Beillevaire écrivait à Lollucart pour ranimer sa confiance : le syndicat était en effet dans une passe sombre, et Beillevaire disait : « Il faut espérer ! »
N'avions-nous pas raison d'espérer ? Si, et aujourd'hui où vous voyez certains de nos militants (un, entre parenthèse, notre camarade Soude), nous récolter près de vingt adhésions, dites donc qu'il n'y a pas de dévouement et que notre idée ne fait pas son chemin, petit à petit, il est vrai, mais sûrement.

D'autre part, les camarades qui sont venus écouter notre conférence, Marcel Poimboeuf, ont pu se rendre compte des résultats obtenus par la C. F. T. C., et ont certainement puisé dans cet enseignement toutes les leçons d'énergie dont nous avons besoin.
Aussi, une dernière fois, je vous dis : Ayez confiance, mais fortifiez cette confiance en agissant. Et faisons notre la devise du patron de cette paroisse : Haut les cœurs !
La séance est levée à 11 h. 1/2.
A. L.

CHATELLERAULT
UNION LOCALE
CERCLE D'ÉTUDES
INTERSYNDICAL
La première réunion de l'hiver s'est tenue le 6 décembre et a groupé une quinzaine d'assistants.
A cette réunion, une chronique des principaux événements sociaux récents (grèves du Nord, Conférence Internationale du Travail, application des Assurances Sociales, etc...) a été faite par le secrétaire de l'Union Locale et a provoqué un intéressant échange de vues.
La prochaine réunion aura lieu le samedi 18 janvier.

SYNDICAT DES EMPLOYÉS
A PROPOS DE L'OUVERTURE
DES MAGASINS LE 1^{er} JANVIER
A la suite d'une démarche faite auprès de la Municipalité par le Comité d'Initiative du Commerce, la foire de notre ville, qui tombe cette année le 1^{er} janvier, a été maintenue à cette date. En conséquence, tous les magasins ouvriront ce jour-là et les employés seront privés du congé habituel du premier jour de l'an.
Nos deux syndicats d'employés, masculin et féminin, qui n'ayant pas été consultés, se sont trouvés en face de la décision prise, viennent d'adresser à la Municipalité une protestation motivée par le fait qu'ils n'ont pas été appelés à donner leur avis sur une question qui intéresse au premier chef les employés, dont ils sont les mandataires.
D'autre part, ils viennent de faire une démarche auprès du Comité d'Initiative du Commerce pour que, si possible par la fermeture simultanée des magasins à une date convenue, il soit accordé un jour de repos compensateur aux employés qui devront travailler le 1^{er} janvier.
Nous tiendrons nos amis au courant du résultat de cette démarche.

CHATELLERAULT
UNION LOCALE
CERCLE D'ÉTUDES
INTERSYNDICAL
La première réunion de l'hiver s'est tenue le 6 décembre et a groupé une quinzaine d'assistants.
A cette réunion, une chronique des principaux événements sociaux récents (grèves du Nord, Conférence Internationale du Travail, application des Assurances Sociales, etc...) a été faite par le secrétaire de l'Union Locale et a provoqué un intéressant échange de vues.
La prochaine réunion aura lieu le samedi 18 janvier.

CHATELLERAULT
UNION LOCALE
CERCLE D'ÉTUDES
INTERSYNDICAL
La première réunion de l'hiver s'est tenue le 6 décembre et a groupé une quinzaine d'assistants.
A cette réunion, une chronique des principaux événements sociaux récents (grèves du Nord, Conférence Internationale du Travail, application des Assurances Sociales, etc...) a été faite par le secrétaire de l'Union Locale et a provoqué un intéressant échange de vues.
La prochaine réunion aura lieu le samedi 18 janvier.

N'achetez rien avant de visiter
7, rue Copernic - NANTES
LE DÉPOT DE MEUBLES DE L'ANJOU
Vente directe de la fabrique au client
TOUS LES MEUBLES ET LITERIE

CREDIT NANTAIS
Société Anonyme, Capital 30 Millions
Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)
R. C. 129 B
Succursales : Brest, Châteaubriant, Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes
41 Agencés et Bureaux en Bretagne
Tr^o opérat. de Banque et de Bourse

LES MESSAGES DES JEUNES
La Jeunesse Syndicaliste Chrétienne ?...
CE QUE NOUS SOMMES...
Des jeunes, de 17 à 25 ans, enthousiastes, réfléchis, courageux, comprenant la nécessité de répandre la doctrine sociale catholique, étudiant pour agir, aspirant à devenir des militants du syndicalisme chrétien.

NOUS SOMMES JEUNES
ardents, pleins d'illusions peut-être, optimistes toujours, c'est de notre âge.
NOUS SOMMES CONVAINCUS...
D'autres, bâtis comme nous, ne songent qu'au plaisir. Nous pensons à l'avenir. Nous sommes convaincus que les méthodes nouvelles de travail, que le « modernisme » caractéristique des gens de la vie, des « choses » de notre époque, que l'esprit de paix qui souffle sur les nations depuis quelques années, concourent à l'établissement d'une ère nouvelle où
NOUS VOULONS...
que s'épanouisse le Syndicalisme Chrétien.
NOUS NOUS PRÉPARONS...
car c'est de nous que cela dépend, à conduire nos frères de travail vers cet avenir meilleur, en étant des militants complets, tant au point de vue professionnel qu'au point de vue social ou moral.
C'est lorsqu'on est jeune que l'on se dévoue, c'est lorsqu'on est jeune que l'on se forme. C'est pour cela que nous sommes
LA JEUNESSE SYNDICALISTE CHRÉTIENNE.

COMMENT CELA ?
Il faut du cran et du savoir.
Les J. S. C. ne craignent pas, mais ils ont du cran...
Les J. S. C. ne mordent pas, mais ils ont du mordant...
Les J. S. C., pour savoir, étudient dans leur groupe local.
Les J. S. C. assistent et participent aux réunions du Cercle d'études.
Ils préparent eux-mêmes de petites conférences sur un sujet social, s'instruisent et s'habituent ainsi à la parole publique. Ils veulent « être quelqu'un pour faire quelque chose ». Ils étudient pour se jeter dans l'action féconde. Tous les problèmes sociaux y passent : de la famille jusqu'à l'organisation professionnelle et la législation sociale, ils tâchent de répandre leurs idées autour d'eux, de communiquer leur entraînement à des camarades égarés par de fausses théories de chambardement général.
Ils font de la propagande par la parole, mais aussi par l'action, ils aident à l'accomplissement des travaux matériels du Syndicat. Ils ont du cran, de l'énergie et du « bagout » pour distribuer des tracts, vendre des journaux syndicaux ou des brochures, coller des affiches, encadrer un militant parlant à un auditoire peu sympathique.
Ils sont le Renfort, ils seront la relève.
Voilà ce que font les Jeunes Syndicalistes Chrétiens

L'ORGANISATION...
Les J. S. C. réunis dans un Syndicat, une union syndicale ou locale, forment le groupe de Jeunesse syndicaliste chrétienne de tel Syndicat ou de telle ville. Ils dépendent directement du syndicat ou de l'union (1). Le bureau de la J. S. C. est responsable de l'activité du groupe vis-à-vis de l'organisation professionnelle.
Les groupes de J. S. C. se réunissent, pour un travail commun, sous l'initiative de leur union locale ou régionale ou sous celle de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, à l'occasion des congrès, des journées sociales ou des manifestations organisées par ces groupements.

DES MILITANTES!
Nous lisons, sous ce titre, dans l'Hermine, organe mensuel du groupe des jeunes « Hermine » de Nantes :
Au groupe des Hermine il faut des militantes. Il y en a, mais pas assez - Combien en faut-il ? Toutes, ce ne serait pas trop.
Comment toutes ?
Actuellement oui. Quand elles seront quinze cents, je ne dis pas, il suffira que la masse soit bien encadrée. Mais maintenant il s'agit de préparer des cadres solides. Chaque Hermine doit être une militante.
Une militante, c'est un chef. Il n'y en aura jamais trop dans nos syndicats chrétiens. S'il y en a tant, me direz-vous, ou trouvera-t-on des titres à leur donner ? Des titres ! Il est bien question de cela. Un titre disait Foch, je n'en ai pas besoin, c'est bon pour les caporaux.
Soit, mais à défaut de titre, pour être chef il faut au moins donner des ordres, et si tout le monde s'avise de commander...
Eh ! bien non. Si le chef n'est pas celui qui a un titre, il n'est pas davantage celui qui donne des ordres. Ecoutez Foch encore, lui, le chef dans toute l'acceptation du mot : « Je ne donnais pas d'ordres ; nous cautions, nous discutions, je m'efforçais de les convaincre et petit à petit je les amenais à mon idée. »
Voilà comment on est un chef : on cause, on explique, on suggère, on persuade, on entraîne.
La militante restera à son rang, à sa place, mais elle saura prendre avec l'âme d'un chef sa tâche de soldat. Elle est si belle cette tâche : amener des recrues au Syndicat, créer une ambiance favorable à ses revendications, être le sel qui préserve la masse, le ferment qui la soulève, faire rayonner la mentalité chrétienne et syndicale.
Hermine as-tu cette âme ? veux-tu être un chef ? - Alors prépare toi, c'est un métier qu'il faut apprendre. Comment ? En réalisant la parole de Jésus : « Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. »
SERVIR ! devise de chef. Voilà le mot d'ordre des militantes.
A. B. C.

Nouveau commerçant accordant des remises aux syndiqués
M. OLIVRON
6, rue et place St-Pierre - Nantes
Gants en tous genres - Bonneterie - Dentelles - Rayon spécial de Fleurs naturelles.
10 % sur tous les gants en peau ou tissu ; 10 % sur la bonneterie (bas, chaussettes, articles en laine pour dames et enfants, main ou machine) ; 10 % sur les dentelles bretonnes (articles pour dames, enfants et ameublement).
5 % sur les peaux et toutes fournitures pour travaux d'art.
10 % sur les plantes et fleurs naturelles (gerbes pour fêtes, mariages, etc...)

CHATELLERAULT
UNION LOCALE
CERCLE D'ÉTUDES
INTERSYNDICAL
La première réunion de l'hiver s'est tenue le 6 décembre et a groupé une quinzaine d'assistants.
A cette réunion, une chronique des principaux événements sociaux récents (grèves du Nord, Conférence Internationale du Travail, application des Assurances Sociales, etc...) a été faite par le secrétaire de l'Union Locale et a provoqué un intéressant échange de vues.
La prochaine réunion aura lieu le samedi 18 janvier.

CHATELLERAULT
UNION LOCALE
CERCLE D'ÉTUDES
INTERSYNDICAL
La première réunion de l'hiver s'est tenue le 6 décembre et a groupé une quinzaine d'assistants.
A cette réunion, une chronique des principaux événements sociaux récents (grèves du Nord, Conférence Internationale du Travail, application des Assurances Sociales, etc...) a été faite par le secrétaire de l'Union Locale et a provoqué un intéressant échange de vues.
La prochaine réunion aura lieu le samedi 18 janvier.

CHAUSSURES BON-SECOURS
A. MOTTAIS
6, rue Bon-Secours - NANTES
Chaussures en tous genres
LUKE - TRAVAIL - FATIGUE
Maison se recommandant par la qualité de ses articles
5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

OFFICE CENTRAL DE LA PHOTOGRAPHIE
A. THURET
28-28, rue de Verdun - NANTES
Tous les Appareils et Fournitures générales - Tirages - Reproductions - Travaux pour Amateurs - Spécialités Kodak - Estampes d'Art
Remise spéciale aux Membres des Syndicats Chrétiens

L. LÉVÊQUE
13 ET 13 bis, PLACE VIARMES, NANTES - Téléphone 129.19
MACHINES A COUDRE « EXCELSIOR » & « GRETZNER » NEUF ET OCCASION
Réparations et Accessoires de Machines de toutes Marques
Remise de 5 % aux Syndiqués sur présentation de la carte délivrée par le Syndicat

HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ
Paris-Vêtements
22, rue du Marchix - NANTES
Même Maison : 20, boulevard de la Liberté, à Chantenay.
CHOIX INCOMPARABLE DE COMPLETS
Sports et Ville
Prix de Fabrique
Spécialité de Vêtements de Travail
Cheminier - Bonneterie - Casquettes
Imperméables cuir, etc.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Chemises kaki et bleues... 10 fr.
Pantalons rayures, 15, 18, 25 et... 29 »
Grand choix de Casquettes depuis... 10 »
Biens de travail, depuis... 14 »
Imperméables paracuir... 95 »
Complets sport, depuis... 75 »
10 % aux Syndiqués et Familles nombreuses

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL
Maison ARROUET
2, RUE BON-SECOURS - NANTES
LITERIE Réfection - Plumes - Duvets
Maison de confiance vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués
On reçoit les Bons de l'Union Economique

Fabrique de MEUBLES MASSIFS
Beau Choix de Meubles solides et garantis
J. MERCIER, 21, Rue Mercœur et 46, Boulevard National, NANTES

RESSEMELAGE L. TROUVÉ
Répare les Chaussures de suite
2, rue Guépin - 11, rue de la Marne - NANTES

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison JAHIER
GOURRAUD ET C^o, S^o
29, rue de Savenay - NANTES
Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués

CHEMISES SUR MESURES
BONNETERIE ET LINGERIE
Vente de Tissus au Mètre
A. SEGUY
Cheminier
1, rue des Carmes - NANTES (près la place du Change)
Escompte de 5 % aux Syndiqués

ENTREPRISE GENERALE Peinture - Vitrerie Papiers peints Glaces et Miroiterie Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

OUVERTURE - ZINGUERIE PLOMBERIE
Maison BENAUD
76, rue St-Clement - NANTES
Chauffage central Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

PLATRERIE - DECORATION STAFF - FUMISTERIE
ANCELIN
Entrepreneur
31, rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone : 117.49
ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES (Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL
Maison ARROUET
2, RUE BON-SECOURS - NANTES
LITERIE Réfection - Plumes - Duvets
Maison de confiance vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués
On reçoit les Bons de l'Union Economique

Fabrique de MEUBLES MASSIFS
Beau Choix de Meubles solides et garantis
J. MERCIER, 21, Rue Mercœur et 46, Boulevard National, NANTES

RESSEMELAGE L. TROUVÉ
Répare les Chaussures de suite
2, rue Guépin - 11, rue de la Marne - NANTES

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison JAHIER
GOURRAUD ET C^o, S^o
29, rue de Savenay - NANTES
Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués

CHEMISES SUR MESURES
BONNETERIE ET LINGERIE
Vente de Tissus au Mètre
A. SEGUY
Cheminier
1, rue des Carmes - NANTES (près la place du Change)
Escompte de 5 % aux Syndiqués

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.
Le Gérant : FOULON Paul.
Imp. du « Courrier de St-Nazaire ».

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.
Le Gérant : FOULON Paul.
Imp. du « Courrier de St-Nazaire ».